

## journées d'accueil : Code de bonne conduite pour un voyage agréable et bénéfique

### • Lors du voyage et des déplacements \_\_\_\_\_

- ✓ Respecter les horaires indiqués : de la ponctualité de chacun dépend le bon déroulement du séjour de tous.
- ✓ Attendre les arrêts prévus à cet effet par les organisateurs pour consommer boissons, bonbons, sandwiches...

### • Pendant l'ensemble du séjour \_\_\_\_\_

1. Le voyage s'intègre dans un programme pédagogique obligatoire, l'intérêt collectif s'impose à tout moment comme prioritaire par rapport aux desiderata individuels, si légitimes soient-ils.
2. Les élèves sont à tout moment soumis à l'autorité des accompagnateurs.
3. Interdiction formelle :
  - de toute consommation d'alcool et de substances illicites qui entraînerait une exclusion immédiate du lycée (conformément au règlement intérieur)
  - le tabac est interdit en car et dans l'enceinte du lieu d'accueil. La tenue vestimentaire doit être correcte.
4. Les sorties hors de l'enceinte du lieu d'accueil sont interdites.
5. Si certains élèves fatigués ne souhaitent pas participer à la soirée, ils devront regagner leur chambre pour y dormir.
6. Le respect du sommeil de chacun exigera un silence absolu dans les chambres après l'extinction des lumières.

Nous rappelons que ces consignes ont pour but de vous faire profiter au maximum de ce voyage et d'en faire pour nous tous un moment agréable et privilégié.

Toute infraction à ces règles et/ou au règlement intérieur du lycée sera sanctionnée lors du retour à Versailles.

**La participation au voyage implique l'acceptation préalable  
de ce code.**